

FICHE PRATIQUE

LES PIÈCES GRAPHIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE & DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Les photographies : PC 7 - PC 8 / PC MI 7 - PC MI 8 / DP 7 - DP 8

Les exemples ci-dessous illustrent comment doivent être représentées les pièces à joindre avec le formulaire CERFA de demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable à déposer à la mairie.

Elles montrent le terrain dans le paysage proche et lointain.

Prenez au moins 2 photographies du terrain tel qu'il est actuellement, l'une de loin **A**, l'autre de près **B**

Reportez les points de prises de vues sur le plan de situation **A** et sur le plan de masse **B**



Attention : Les documents doivent être lisibles et précis (dimensions clairement indiquées, échelle adaptée au contexte) afin de faciliter leur compréhension par les personnes qui instruisent le dossier.